

Responsable UE

Roland Juchmes

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

7 crédits • 140 points • 0 heures

Prérequis : AI106 Techniques et technologie

Corequis : AI208 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Choisir les matériaux et leur mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur et de mettre en valeur et justifier ces choix à l'aide de représentations 2D et 3D réalisées avec les outils informatiques

Au terme du cours d'**INFORMATIQUE**, l'étudiant est capable de :

- Représenter les différentes projections (plans, coupes, élévations) d'un projet d'architecture d'intérieur à l'aide d'un logiciel de DAO 2D en respectant les conventions graphiques du métier (symboles, échelles, épaisseurs de traits,...) et les règles de bonne pratique pour l'organisation d'un dessin assisté par ordinateur (structuration en calques, utilisation des groupes, etc.) dans le but d'imprimer des plans clairs et précis
- Modéliser en 3 dimensions un projet d'architecture d'intérieur de géométrie simple
- Produire une image de son projet grâce à un logiciel de rendu, en appliquant des textures, des matériaux et en plaçant des lumières

Au terme du cours de **MATERIAUX**, l'étudiant est capable de :

- Décrire les caractéristiques et les propriétés des différents matériaux étudiés, verbalement et par écrit, à l'aide de textes et/ou de schémas
- Décrire les procédés de fabrication ou de transformation associés aux matériaux étudiés, verbalement et par écrit, à l'aide de textes et/ou de schémas
- Identifier des applications appropriées en fonction des caractéristiques des différents matériaux étudiés
- Argumenter le choix des matériaux et de leur mise en œuvre en fonction des contraintes d'un projet d'architecture d'intérieur

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:
C2 C5 de notre référentiel interne.